

**20200625-15**

**Délibération du Conseil d'administration  
de l'établissement public Paris Musées  
Séance du 25 juin 2020**

**Objet : Avenant n°2 à la convention d'objectifs entre Paris Musées et la Société des Amis du Musée Cernuschi**

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2012 SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1<sup>er</sup> : Le Président du Conseil d'administration est autorisé à signer l'avenant à la convention d'objectifs liant Paris Musées à l'association « Société des Amis du musée Cernuschi », dont le texte est annexé à la présente délibération.

Par délégation, la Directrice générale

Delphine Lévy